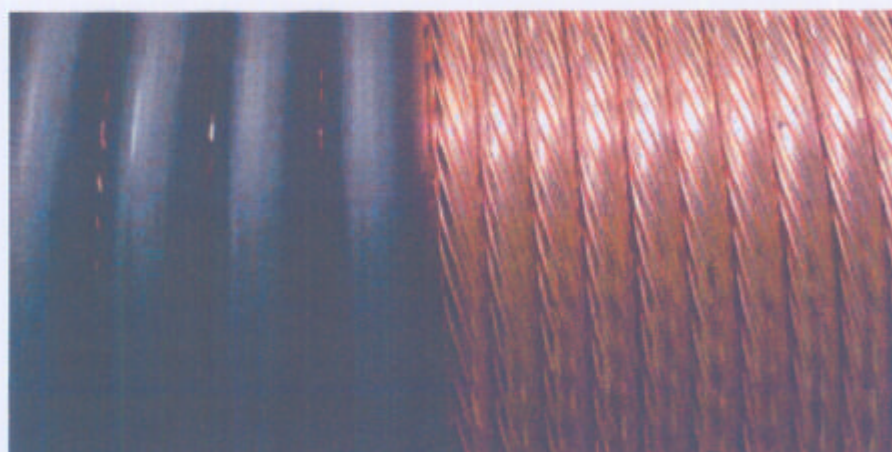




RAPPORT ANNUEL 2006



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 28 MARS 2007

Sicable est une filiale de PRYSMIAN Câbles et Systèmes

www.prysmian.com

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Siège Social
15 B.P. 35 ABIDJAN 15
Rue du Textile, Zone Industrielle de Yridi
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Tél : 21 21 35 35 Fax : 21 21 35 45 - 21 27 57 35
E-mail : contact@sicable.ci

S.A., au capital de 740.000.000 F CFA
R.C. CI-ABJ-1975-B-16137
C.C. : 75 02029 Z
Régime fiscal : Réel Normal
Centre des Impôts : DGE Abidjan

Banques :
BICICI-SUD : 09561 000019 000.19
SGBCI VRIDI : 0116 304999.47
ECOBANK SIEGE : 10000053595012
BOA SIEGE : 01086940008



SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone Industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 MARS 2007

SOMMAIRE

- ✓ Page 1 : Sommaire
- ✓ Page 2 : Direction de SICABLE
- ✓ Page 3 : Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 28 mars 2007
- ✓ Page 4 : Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée
- ✓ Page 10 : Résolutions
- ✓ Page 13 : Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006
- ✓ Page 21 : Rapports des Commissaires aux Comptes

000001

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
28 MARS 2007

➤ **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
(Avant la présente assemblée)

- ✓ Monsieur **Laurent TARDIF** (Président Directeur Général)
- ✓ Monsieur **Frédéric TAILHEURET** (Directeur Général Adjoint)
- ✓ Société **PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France**
(ayant pour représentant permanent Monsieur Jean Claude FREBAULT)
- ✓ Société **IVOIRAL**
(ayant pour représentant permanent Monsieur Nazim VISSANDJEE)
- ✓ Société **SIDELAF**
(ayant pour représentant permanent Monsieur Kouassi KOUADIO)
- ✓ Monsieur **Roberto CARDI**
- ✓ Monsieur **Fausto D'INGILLO**
- ✓ Monsieur **Victor Delchan OUEDRAOGO**
- ✓ Monsieur **Blaise Adoni TANO**

➤ **COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Les titulaires

- ✓ PRICEWATERHOUSECOOPERS
- ✓ ECR INTERNATIONAL

Les suppléants

- ✓ ERNST & YOUNG
- ✓ SIGECO

000002

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone Industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 MARS 2007

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2006 et approbation de ce rapport.
2. Rapport général des Commissaires aux comptes.
3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité de l'OHADA et approbation de ce rapport.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat.
6. Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs pour l'exercice 2007.
7. Composition du Conseil d'Administration - renouvellement de mandats.

000003

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone Industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 mars 2007**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et à nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats dégagés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Par la suite, il vous sera donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous vous demandons, après avoir entendu ces différents rapports, de statuer sur les résolutions qui vous sont soumises par le Conseil d'Administration.

Vous avez été régulièrement convoqués et tous les documents et pièces prévus par la réglementation ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. RAPPEL HISTORIQUE

La Société Ivoirienne de Câbles, en abrégé « SICABLE », est installée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, depuis 1976. Elle a pour actionnaire principal la société PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES FRANCE (anciennement dénommée PIRELLI CABLES ET SYSTEMES France et plus anciennement CABLES PIRELLI) dont elle reçoit assistance aussi bien technique que commerciale.

SICABLE a pour vocation la fabrication et la commercialisation en Afrique de l'Ouest et Centrale de câbles électriques qu'ils soient de transport d'énergie ou de télécommunication. En outre, pour étendre sa gamme, SICABLE commercialise les fabrications de sa maison mère ou du Groupe : câbles téléphoniques, câbles moyenne tension et haute tension, câbles spéciaux de mine et raffinerie. Elle a des compétences pour exercer aussi des activités de prestations de services et de coordination de réseaux clé en main.

Le capital social, composé de 148.000 actions de 5.000 FCFA chacune, est de 740 millions de FCFA et se répartit comme suit :

• Société PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES FRANCE:	51 %
• Société IVOIRAL	: 9 %
• Société SIDELAF	: 5 %
• PRIVE (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières)	: 35 %

TOTAL	: 100 %

000004

2. CONTEXTE DE L'ANNEE 2006

Depuis le 19 septembre 2002, la Côte d'Ivoire est installée dans la plus longue et grave crise de son histoire suite à l'insurrection armée qui a consacré la partition de fait du territoire en deux. Si les acteurs de la scène politique semblent unanimes pour une solution de sortie de crise pacifique, en revanche, les voies et moyens pour y arriver continuent de les diviser. De ce fait, le processus de normalisation de la situation n'a pu connaître d'avancées significatives eu égard aux différents blocages constatés dans la mise en œuvre des résolutions et accords conclus.

Cet environnement a continué d'impacter négativement la marche de nos affaires.

- En Côte d'Ivoire

Conséquence du contexte de marasme économique en Côte d'Ivoire, la quasi-totalité de nos marchés ont été orientés à la baisse. Cette tendance est plus marquée dans le segment des sociétés nationales d'électricité et de téléphone.

L'année 2006 a vu aussi la perte de l'opérateur principal de téléphonie fixe du fait du retrait du câble téléphonique autoporté de son catalogue.

- A l'exportation

Les industriels de l'UEMOA, notamment les câbliers, continuent de pâtir des conséquences de la multiplication des opérations exonérées au sein de cette zone qui leur enlève tout avantage.

Les efforts de prospection et de promotion engagés dans la zone Afrique Centrale pour la recherche de nouveaux débouchés pour nos produits ont été poursuivis.

Ainsi, le fléchissement des ventes constaté dans les pays de l'espace UEMOA a été, en partie, compensé par la très bonne tenue des ventes en Afrique Centrale.

3. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

a. Activité industrielle et commerciale

Les ventes de câbles fabriqués par SICABLE pour l'année 2006 ont porté sur 1.481 tonnes pour un montant hors taxes de 4.598 millions de FCFA, en baisse de 25% en volume et de 1% en valeur par rapport à l'exercice précédent.

A ce chiffre d'affaires viennent s'ajouter :

- les ventes de marchandises importées essentiellement de notre maison-mère pour 984 millions de FCFA à comparer à 1.072 millions de FCFA en 2005, soit -8% dû au repli des ventes à l'exportation.
- Les ventes de services et divers produits pour 135 millions de FCFA à comparer à 173 millions de FCFA en 2005.

000005

Par zone géographique, les évolutions par rapport à l'exercice précédent ont toutefois été contrastées :

- En Côte d'Ivoire, le chiffre d'affaires, qui s'élève à 3.677 millions de FCA, accuse une baisse de 31% en volume limitée, en valeur, à 7%.
- Les ventes à l'exportation sont en léger repli de 8%, tant en volume qu'en valeur, et se situent à 2.040 millions de FCFA.
- Dans la zone UEMOA les ventes ont reculé de 25% à 1.522 millions de FCFA.
- Déjà porteuse d'espoir, l'activité dans les pays d'Afrique Centrale a enregistré un bond de 190% à 517 millions de FCFA.

Au total, le chiffre d'affaires global de l'exercice s'est établi à 5.717 millions de FCFA contre 5.912 millions de FCFA en 2005, en léger recul de 3%.

b. Achats consommés

L'année 2006 a surtout été marquée par une envolée spectaculaire du prix du cuivre. En effet, après avoir atteint des sommets historiques, en frôlant les 9.000 dollars US la tonne en mai 2006, le cours du cuivre sur le marché international s'est progressivement replié et affichait, à la clôture de l'exercice, 6.280 dollars US.

Quoique difficile à faire accepter par la clientèle, le passage dans les prix de ventes des hausses matières a permis de limiter les effets de la tendance baissière de nos activités.

c. Frais généraux

Résultat des actions d'efficience entreprises les années précédentes, le niveau des frais généraux a pu être abaissé de près de 9%.

d. Impôts et taxes

Les impôts et taxes apparaissent en hausse essentiellement du fait d'une provision de 42 millions de FCFA pour redressement fiscal possible.

e. Frais de personnel

Afin de garantir aux employés une sécurité financière en complément des prestations du régime de prévoyance sociale servi par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), la Société a conclu en 2006 un contrat de retraite complémentaire dont la gestion est confiée à une compagnie d'assurance locale de premier ordre.

000006

La légère hausse de la masse salariale de 4% résulte de :

- la prise en compte sur cet exercice d'une charge exceptionnelle liée à ce contrat de retraite pour un montant de 72 millions FCFA;
- la baisse de la masse salariale récurrente consécutive au plan de restructuration réalisée en 2005, soit 50 millions de FCFA.

f. Provision pour dépréciation et amortissements

En augmentation de 260 millions de FCFA, la provision pour dépréciation des stocks constituée en 2006 est liée à la baisse des cours des métaux (cuivre et aluminium) à la fin de l'exercice.

Du fait des difficultés rencontrées dans le recouvrement des créances douteuses, leur taux de couverture a été porté à 100% générant une charge de 143 millions en 2006.

Les dotations aux comptes d'amortissement sont, pour leur part, en baisse de 18%, d'importants investissements étant désormais totalement amortis.

g. Investissements

Après la phase de remise à niveau réussie de l'outil de production au cours de la période 2002-2004, le niveau des engagements a été réduit et porte principalement sur le renouvellement de petits outillages et l'acquisition de matériel pour le renforcement de la sécurisation de l'usine.

Le montant global des investissements réalisés au cours de cet exercice a été de 75 millions de FCFA contre 154 millions de FCFA en 2005.

h. Trésorerie

Toujours bien maîtrisée, la situation de trésorerie a été saine tout au long de l'année, grâce, notamment :

- à la recherche de nouvelles voies d'approvisionnement qui ont permis de desserrer les contraintes de délai de règlement fournisseurs.
- aux mesures de gestion rigoureuses du crédit-client qui ont eu pour effet de réduire les délais de règlement et d'éviter la résurgence de nouvelles créances douteuses.

i. Résultat de l'exercice

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006 présentent un bénéfice net d'impôt de 61.575.767 FCFA à comparer à une perte de 287.889.677 FCFA enregistrée au cours de l'exercice précédent.

• Bénéfice d'exploitation	: + 45.767.083
• Résultat financier	: - 1.304.189
• Résultat H.A.O.(cession d'immobilisations)	: +32.112.873
• Impôts sur les bénéfices	: - 15.000.000

Bénéfice net d'impôt	: +61.575.767

j. Affectation du résultat de l'exercice

Au résultat de l'exercice de 61.575.767 FCFA s'ajoute un report à nouveau positif de 1.696.327.842 FCFA, soit un bénéfice distribuable de 1.757.903.609 FCFA.

Votre Conseil d'Administration vous propose d'affecter ce bénéfice distribuable au versement d'un dividende de 500 FCFA (cinq cents francs CFA) par action, soit un dividende brut global de 74.000.000 FCFA (soixante quatorze millions de francs CFA).

Ainsi, le compte « report à nouveau » passera de 1.696.327.842 FCFA à 1.683.903.609 FCFA.

4. RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront dans le cadre de leur mission sur l'exercice clos le 31 décembre 2006 :

- Le rapport général sur les états financiers annuels ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

et vous aurez à statuer sur ce rapport spécial.

000008

5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - DIRECTION

Les mandats d'administrateurs de Messieurs :

- Frédéric TAILHEURET
- Roberto CARDI
- et Adoni TANOI

arrivent à échéance à l'issue de cette Assemblée Générale.

Nous vous proposons de les renouveler pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2010 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

6. INDEMNITES DE FONCTION POUR L'EXERCICE 2007

En application des dispositions de l'article 17 bis de nos statuts, nous vous proposons de maintenir à 4.500.000 FCFA (quatre millions cinq cent mille francs CFA) le montant global brut des indemnités de fonction (anciennement nommées jetons de présence) alloué au Conseil d'Administration pour l'exercice 2007.

7. PERSPECTIVES ANNEE 2007

Le niveau des résultats de la Société restent certes inférieurs aux attentes mais sont en progression et traduisent une bonne réactivité eu égard à la situation actuelle de la Côte d'Ivoire et à l'environnement économique très concurrentiel.

Au plan commercial, nos efforts seront concentrés sur la vente des produits SICABLE afin de reconstituer le volume de fabrication en meilleure adéquation avec la capacité industrielle.

Nous devons également consolider nos parts de marché chez les clients stratégiques et reconquérir certaines positions perdues, par des modifications de notre politique de commercialisation et de distribution de nos produits.

Enfin, nous comptons poursuivre le développement à l'exportation vers la zone Afrique Centrale pour équilibrer le portefeuille afin de réduire la dépendance vis-à-vis de la Côte d'Ivoire.

000009

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

**TEXTES DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2007**

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que l'inventaire, le bilan et le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux comptes, en prend acte.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, prend acte dudit rapport et approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat au Président Directeur Général, au Directeur Général Adjoint et à tous les Administrateurs.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide le versement d'un dividende de 74.000.000 FCFA (soixante quatorze millions de francs CFA) brut soit de 500 FCFA (cinq cents francs CFA) brut par action constitué comme suit :

- bénéfice de l'exercice : 61.575.767 FCFA
- Prélèvement sur le compte « report à nouveau » : 12.424.233 FCFA

Ainsi, le compte « report à nouveau » passera de 1.696.327.842 FCFA à 1.683.903.609 FCFA.

000010

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de maintenir à 4.500.000 FCFA (quatre millions cinq cent mille francs CFA) le montant brut global des indemnités de fonction alloué, pour l'exercice 2007, au Conseil d'Administration.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Frédéric TAILHEURET pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2010 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur Monsieur Roberto CARDI pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2010 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur Monsieur Adoni TANOI pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2010 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

000011

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 MARS 2007

COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

000012

Désignation de l'entreprise
Adresse de l'entreprise
Numéro d'identification

Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)
Rue du beatik, Zone Industrielle Vrid
15 BP 835 Abidjan 15 Côte d'Ivoire
7502029 Z

BILAN - SYSTEME NORMAL : ACTIF

Exercice clos le : 31 décembre 2006
Durée : 12 mois

Rf.	ACTIF	Exercice 2006			Exercice 2005			Variation
		Brut	Amort./Provi.	Net	Brut	Amort./Provi.	Net	
	ACTIF IMMOBILISE (I)							
AA	Charges immobilisées							
AB	Prais d'établissement et charges à répartir	0	0	0	0	0	0	0
AC	Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL AA	0	0	0	0	0	0	0
AD	Immobilisations incorporelles							
AE	Prais de recherche et de développement	0	0	0	0	0	0	0
AF	Brevets, licences, logiciels	31 832 207	31 832 207	0	41 343 967	39 163 126	2 180 841	(2 180 841)
AG	Fonds commercial	0	0	0	0	0	0	0
AH	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL AD	31 832 207	31 832 207	0	41 343 967	39 163 126	2 180 841	(2 180 841)
AI	Immobilisations corporelles							
AJ	Terreins	0	0	0	0	0	0	0
AK	Bâlements	520 297 081	441 408 258	78 888 823	520 297 081	435 108 285	85 188 796	(6 299 973)
AL	Installations et agencements	214 671 836	168 900 198	45 771 638	214 671 836	156 058 051	58 613 785	(12 842 147)
AM	Matériel	3 624 645 781	3 018 279 744	606 366 037	3 626 884 715	2 908 911 184	717 973 531	(111 607 494)
AN	Matériel de transport	68 532 416	53 762 973	14 769 443	83 732 416	61 446 366	22 286 110	(7 516 667)
	TOTAL AI	4 420 147 114	3 682 351 173	745 795 941	4 445 586 048	3 561 523 826	884 062 222	(138 266 281)
	cf. Actif Immobilisé en cours TOTAL AA+AD+AI	4 459 979 321	3 714 183 380	745 795 941	4 486 930 015	3 600 686 352	886 243 663	(140 447 122)
AP	Avances et acomptes sur immobilisations	0	0	0	0	0	0	0
AQ	Immobilisations financières							
AR	Titres de participation	0	0	0	0	0	0	0
AS	Autres immobilisations financières	48 392 853	21 095 000	27 297 853	48 122 823	21 095 000	27 027 823	269 240
	TOTAL AP	48 392 853	21 095 000	27 297 853	48 122 823	21 095 000	27 027 823	269 240
AW	(I) dont H.A.O.							
	Brut							
	Net							
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	4 508 371 384	3 735 278 380	773 093 004	4 535 052 838	3 621 781 352	913 270 886	(140 177 882)
	ACTIF CIRCULANT							
BA	Actif circulant H.A.O.	0	0	0	0	0	0	0
BB	Stocks							
BC	Marchandises	217 011 623	0	217 011 623	260 511 630	260 511 630	0	(43 500 007)
BD	Matières premières et autres approvisionnements	809 464 725	267 922 055	541 542 670	1 035 536 543	3 164 995	1 032 361 548	(490 818 878)
BE	En-cours	334 382 735	5 826 946	328 555 789	179 304 120	3 981 686	175 322 434	153 234 355
BF	Produits fabriqués	904 819 455	115 999 739	788 819 716	834 216 056	144 395 503	689 820 553	98 999 163
	TOTAL BB	2 265 679 538	389 748 740	1 875 930 798	2 309 558 349	351 542 184	2 158 016 165	(282 085 267)
BG	Créances et emplois assimilés							
BH	Fournisseurs, avances versées	31 719 721	0	31 719 721	28 148 226	0	28 248 226	3 471 495
BI	Clients	1 790 594 457	522 414 671	1 268 179 786	1 679 945 792	378 873 083	1 300 472 709	(72 292 923)
BJ	Autres créances	88 666 723	0	88 666 723	322 952 998	322 952 998	0	(234 286 275)
	TOTAL BG	1 870 980 901	522 414 671	1 348 566 230	2 030 547 016	378 873 083	1 651 673 933	(303 107 703)
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	4 526 660 439	912 163 411	3 224 497 028	4 340 105 365	530 415 267	3 809 690 098	(585 193 070)
	TRÉSORERIE-ACTIF							
BQ	Titres de placement	0	0	0	0	0	0	0
BR	Valeurs à encaisser	597 740 314	0	597 740 314	648 949 531	0	648 949 531	(51 209 217)
BS	Banques, chèques postaux, caisse	427 557 370	0	427 557 370	197 166 887	0	230 390 483	230 390 483
BT	TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)	1 025 297 684	0	1 025 297 684	846 116 418	0	846 116 418	179 181 266
BU	Écarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)	0	0	0	0	0	0	0
BT	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	9 670 329 507	4 647 441 791	5 022 887 716	8 721 274 621	4 152 197 219	5 569 077 402	(566 189 686)

000013

Désignation de l'entreprise Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)
 Adresse de l'entreprise Rue du textile, Zone industrielle Vridi
 15 BP 035 Abidjan 15 Côte d'Ivoire
 Numéro d'identification 7502029 Z

BILAN - SYSTEME NORMAL : PASSIF

Exercice clos le : 31 décembre 2006
 Durée : 12 mois

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice 2006	Exercice 2005	Variation
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES				
CA	Capital	740 000 000	740 000 000	
CB	Actionnaires capital non appelé			
CC	Primes et réserves			
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion			
CE	Écarts de réévaluation			
CF	Réserves indisponibles <i>Réserve légale</i>	148 000 000	148 000 000	
CG	Réserves libres <i>Réserves F.N.I.</i>	375 547 661	375 547 661	
CH	Report à nouveau	1 696 327 842	1 984 217 519	(287 889 677)
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	61 575 767	(287 889 677)	349 465 444
	TOTAL CC	2 281 451 270	2 219 875 503	61 575 767
CK	Autres capitaux propres			
CL	Subventions d'investissement			
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés (PFC)	263 129 509	127 968 763	135 160 746
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 284 580 779	3 087 844 266	196 736 513
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES				
DA	Emprunts			
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés			
DC	Dettes financières diverses			
DD	Provisions financières pour risques et charge (Risques/Libiges)	154 160 877	131 807 378	22 353 499
DE	(I) dont H.A.O. =			
DF	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	154 160 877	131 807 378	22 353 499
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	3 438 741 656	3 219 651 644	219 090 012
PASSIF CIRCULANT				
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	4 384 125	85 571 319	(81 187 194)
DI	Clients, avances reçues	254 924 557	270 320 036	(15 395 479)
DJ	Fournisseurs d'exploitation	777 510 615	1 624 805 292	(847 294 677)
DK	Dettes fiscales	252 134 726	68 289 072	183 845 654
DL	Dettes sociales	71 341 075	27 805 066	43 536 009
DM	Autres dettes	57 532 624	245 003 324	(187 470 700)
DN	Risques provisionnés			
	TOTAL DETTES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 413 443 597	2 236 222 790	(822 779 193)
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	1 417 827 722	2 321 794 109	(903 966 387)
TRÉSORERIE-PASSIF				
DQ	Banques, crédits d'escompte			
DR	Banques, crédits de trésorerie			
DS	Banques, découverts	166 318 338	27 631 649	138 686 689
DT	TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)	166 318 338	27 631 649	138 686 689
DV	Écarts de conversion-Passif (V) (gain probable de change)			
BT	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 022 887 716	5 569 077 402	(546 189 686)

000014

Désignation de l'entreprise
Adresse de l'entreprise
Numéro d'identification

Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)
Rue du textile, Zone Industrielle Vridi
7502029 2

COMPTE DE RÉSULTAT (1ère partie)

Exercice clos le : 31 décembre 2006
Durée : 12 mois

Réf.	CHARGES (1ère partie)	Exercice 2006 12 mois	Exercice 2005 12 mois	Variation
	ACTIVITÉ D'EXPLOITATION			
RA	Achats de marchandises	809 669 445	814 430 232	(4 760 787)
RB	- Variation de stocks (- ou +)	43 500 007	(27 668 371)	71 168 378
	TOTAL	853 169 452	786 761 861	66 407 591
	(Marge brute sur marchandises voir TB)			
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	2 235 841 883	3 199 285 213	(963 443 330)
RD	- Variation de stocks (- ou +)	226 061 818	(302 911 754)	528 973 572
	TOTAL	2 461 903 701	2 896 373 459	(434 469 758)
	(Marge brute sur matières voir TG)			
RE	Autres achats	274 695 362	373 687 556	(98 992 194)
RH	+ Variation de stocks (- ou +)			
RI	Transports	201 628 797	271 365 778	(69 736 981)
RJ	Services extérieurs	728 296 517	814 467 748	(86 171 231)
RK	Impôts et taxes	152 419 189	103 840 735	48 578 454
	Autres charges - PP divers	32 374 892	12 541 106	19 833 786
	Autres charges - Dotation provisions dépréciation de Stocks	389 748 740	151 542 184	238 206 556
	Autres charges - Dotation provisions dépréciation Clients	522 414 671	378 873 083	143 541 588
RL	Total Autres charges (cpte 65 : PP+prov stocks & clients)	944 538 303	542 956 373	401 581 930
	TOTAL	2 301 578 168	2 106 318 190	195 259 978
	(Valeur ajoutée voir TN)			
RP	Charges de personnel (1)	525 705 593	502 778 079	22 927 514
	(1) dont personnel extérieur			
RQ	(Excédent brut d'exploitation voir TQ)			
	Dotations aux amortissements	209 659 429	256 658 494	(46 999 065)
	Dotations provisions départ & retraite (IDR)	149 848 181	127 494 682	22 353 499
	Dotations provisions fluctuation des cours (PFC)	263 129 509	127 968 763	135 160 746
RS	Dotations aux amortissements et provisions (Amortissements + IDR + PFC)	622 637 119	512 121 939	110 515 180
RW	Total des charges d'exploitation	6 764 994 033	6 804 353 528	(39 359 495)
	(Résultat d'exploitation voir TX)			

Réf.	PRODUITS (1ère partie)	Exercice 2006 12 mois	Exercice 2005 12 mois	Variation
TA	Ventes de marchandises	984 153 432	1 071 834 160	(87 680 728)
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	130 983 980	285 072 299	
TC	Ventes de produits fabriqués	4 620 277 546	4 687 976 747	(67 699 201)
TD	Travaux, services vendus	113 301 101	149 270 501	(35 969 400)
TE	Production stockée (ou déstockage) (- ou +)	225 683 014	265 406 507	(39 723 493)
TF	Production immobilisée	4 453 143	3 279 135	1 174 008
TG	MARGE BRUTE SUR MATIÈRES (TF-RC&RD)	2 501 811 103	2 209 559 431	292 251 672
TH	Produits accessoires * (ventes emballages = cpte 707)	106 313	3 285 000	(3 178 687)
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (TA+TC+TD+TH)	5 717 838 392	5 912 366 408	(194 528 016)
TJ	dont à l'exportation	2 220 051 576	3 295 301 184	(1 075 249 608)
	%	38,83%	55,74%	
TK	Subventions d'exploitation			
	Autres produits - PP divers	76 907 855	78 533 953	(1 626 098)
	Autres produits - Reprise provision Stocks	151 542 184	84 817 944	66 724 240
	Autres produits - Reprise provision Clients	378 873 083	67 817 609	311 055 474
TL	Autres produits (cpte 75 : PP+repr.prov stocks & clients)	607 323 122	231 169 506	376 153 616
TN	VALEUR AJOUTÉE (TA à TL - RA à RL)	938 646 350	622 768 046	315 878 304
TQ	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (TN-RP)	412 940 757	119 989 967	292 950 790
	Reprise provisions départ & retraite (IDR)	127 494 682	138 332 587	(10 837 905)
	Reprise provisions fluctuation des cours (PFC)	127 968 763	81 030 889	46 937 874
T5	Reprises de provisions (IDR + PFC)	255 463 445	219 363 476	36 099 969
TT	Transferts de charges			
TW	Total des produits d'exploitation	6 810 761 116	6 631 585 032	179 176 084
TX	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (bénéfice (+) ; Perte (-))	45 767 083	(172 768 496)	218 535 579

000015¹⁵

Désignation de l'entreprise

Adresse de l'entreprise

Numéro d'identification

Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)

Rue du textile, Zone industrielle Vridi

7502029 Z

COMPTE DE RÉSULTAT (2ème partie)Exercice clos le : 31 décembre 2006
Durée : 12 mois

Réf.	CHARGES (2ème partie)	Exercice 2006 12 mois	Exercice 2005 12 mois	variation
	ACTIVITÉ FINANCIÈRE			
SA	Frais financiers	3 551 274	27 706 904	(24 155 630)
SC	Pertes de change			
SD	Dotations aux amortissements et provisions			
SF	Total des charges financières	3 551 274	27 706 904	(24 155 630)
	(Résultat financier voir UG)			
SH	Total des charges des activités ordinaires	6 768 545 307	6 832 060 432	(63 515 125)
	(Résultat des activités ordinaires voir UJ)			
	HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)			
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations (valeur nette comptable)	5 827 727	9 389 906	(3 562 179)
SL	Charges H.A.O.		69 272 094	(69 272 094)
SM	Dotations H.A.O. (dot. Risques & Litiges)		3 282 845	(3 282 845)
SO	Total des charges H.A.O.	5 827 727	81 944 845	(76 117 118)
	(Résultat H.A.O. voir UP)			
SQ	Participation des travailleurs			
SR	Impôts sur le résultat	15 000 000	55 849 500	(40 849 500)
SS	Total participation et impôts	15 000 000	55 849 500	(40 849 500)
ST	TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	6 789 373 034	6 969 854 777	(180 481 743)
	(Résultat net voir UZ)			

Réf.	PRODUITS (2ème partie)	Exercice 2006 12 mois	Exercice 2005 12 mois	variation
	ACTIVITÉ FINANCIÈRE			
UA	Revenus financiers	2 247 085	7 911 578	(5 664 493)
UC	Gains de change			
UD	Reprises de provisions			
UE	Transferts de charges			
UF	Total des produits financiers	2 247 085	7 911 578	(5 664 493)
UG	RÉSULTAT FINANCIER (+ ou -)	(1 304 189)	(19 795 326)	18 491 137
UH	Total des produits des activités ordinaires	6 813 008 201	6 639 496 610	173 511 591
UI	RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (1)			
	(+ ou -)	44 462 894	(192 563 822)	237 026 716
UJ	(1) dont impôt correspondant			
	HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)			
UK*	Produits des cessions d'immobilisations (prix de cession)	37 940 600	42 468 490	(4 527 890)
UL	Produits H.A.O.			
UM	Reprises H.A.O.			
UN	Transferts de charges			
UO	Total des produits H.A.O.	37 940 600	42 468 490	(4 527 890)
UP	RÉSULTAT H.A.O. (+ ou -)	32 112 873	(39 476 355)	71 589 228
UT	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	6 850 948 801	6 681 965 100	168 983 701
UZ	RÉSULTAT NET	bénéfice (+) ; Perte (-)	61 575 767	(287 889 677)
				349 465 444

000016

Désignation de l'entreprise : Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)
 Adresse de l'entreprise : Rue du textile, Zone Industrielle Vridi
 Numéro d'identification : 7502029 Z

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

Exercice clos le : 31 décembre 2006
 Durée : 12 mois

1ère PARTIE : DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG = EBE - Charges décaissables restantes + Produits encaissables restants (à l'exclusion des cessions d'actif immobilisé)

		E.B.E.	(=TQ)	
(SA) Frais financiers	3 551 274	(TT) Transferts de charges d'exploitation		412 940 757
(SC) Pertes de change		(UA) Revenus financiers		2 247 085
(SL) Charges H.A.O.		(UE) Transferts de charges financières		
(SQ) Participation	15 000 000	(UC) Gains de change		
(SR) Impôts sur le résultat		(UL) Produits H.A.O.		
		(UN) Transferts de charges H.A.O.		
Total (I)	18 551 274	Total (II)		415 187 842

CAFG : Total (II) - Total (I) = 396 636 568 N-1 = (24 926 953)

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distribution de dividendes dans l'exercice (1)
 AF = 396 636 568 N-1 = (98 926 953)

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (E.B.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks⁽¹⁾ + Var. Créances⁽²⁾ + Var. Dettes circulantes⁽³⁾

Variation des stocks : N - (N-1)	Emplois augmentations (+)		Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises		ou	43 500 007
(BD) Matières premières		ou	490 818 878
(BE) En-cours	153 234 355	ou	
(BF) Produits fabriqués	98 999 163	ou	
(A) Variation globale nette des stocks		ou	282 085 367

Variation des créances : N - (N-1)	Emplois augmentations (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	3 471 495	ou	
(BI) Clients		ou	72 292 923
(BJ) Autres créances		ou	234 286 275
(BU) Ecart de conversion-Actif		ou	
(B) Variation globale nette des créances		ou	303 107 703

Variation des dettes circulantes : N - (N-1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentations (+)
(DI) Clients, avances reçues	15 395 479	ou	
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	847 294 677	ou	
(DK) Dettes fiscales		ou	183 845 654
(DL) Dettes sociales		ou	43 536 009
(DM) Autres dettes	187 470 700	ou	
(DD) Provisions financières		ou	
(DN) Risques provisionnés		ou	
(BU) Ecart de conversion-Passif		ou	
(C) Variation globale nette des dettes circulantes	822 779 193	ou	

VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C) 237 586 123 ou

EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

E.T.E. = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	Exercice 2006	Exercice 2005
Excédent brut d'exploitation	412 940 757	119 989 967
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources) (- ou +)	(237 586 123)	(118 661 014)
- Production immobilisée (TF)	(4 453 143)	(3 279 135)
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	170 901 491	(1 950 182)

Désignation de l'entreprise : Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)
 Adresse de l'entreprise : Rue du textile, Zone industrielle Vridi
 Numéro d'identification : 7502029 Z

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

Exercice clos le : 31 décembre 2006
 Durée : 12 mois

2e PARTIE : TABLEAU

Réf.		Exercice 2006		Exercice 2005
		Emplois	Ressources	(E+ ; R+)
	I. INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)		//////////	
	Croissance interne			
FB	Acquisitions/cessions d'immobilisations incorporelles			
FC	Acquisitions/cessions d'immobilisations corporelles	75 040 034	37 940 600	(111 772 893)
	Croissance externe			
FD	Acquisitions/cessions d'immobilisations financières	269 240		6 924 480
FF	INVESTISSEMENTS TOTAL (net)	37 368 674	ou	(104 848 413)
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var. B.F.E.)	237 586 123	ou	(118 661 014)
FH	A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER (FF+FG)	274 954 797	ou	(223 509 427)
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	81 187 194	ou	56 166 164
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières		//////////	
FK	B- EMPLOIS TOTAUX À FINANCER	356 141 991	ou	(167 343 263)
FL	V. FINANCEMENT INTERNE Dividendes (Emplois) / C.A.F.G. (Ressources)		396 636 568	(98 926 953)
	VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FM	Augmentation de capital par apports nouveaux	//////////		
FN	Subventions d'investissement	//////////		
FP	Prélèvements sur le Capital (y compris retraits de l'exploitant)		//////////	
	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	Emprunts (2)			
FR	Autres dettes financières (2) (2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois			
FS	C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	ou	396 636 568	(98 926 953)
FT	EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	ou	40 494 577	(266 270 216)
	VIII. VARIATION DE LA TRÉSORERIE			
	Trésorerie nette (+ ou -)			
FU	à la clôture de l'exercice	858 979 346		
PV	à l'ouverture de l'exercice	818 484 769		
	Variation ---->	40 494 577		
FW	Variation Trésorerie : (+si Emplois, - si Ressources)	40 494 577	ou	(266 270 216)
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			

Note : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : <différences bilanciales>.

CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N-1)		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N-1) = (DG/PASSIF-AZ/ACTIF)	ou	359 267 894	
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N-1)	ou		318 773 317
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N-1)	ou		40 494 577
TOTAL		359 267 894	359 267 894

000018

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 MARS 2007

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

000019

SICABLE
RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006)

000020

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006)

Aux Actionnaires
SICABLE S.A
15 BP. 35
Abidjan 15

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Ivoirienne de Câbles (SICABLE) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- l'organisation administrative, le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que l'audit auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'expression de l'opinion exprimée ci-après.

000021

Nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2006 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables du Système Comptable OHADA.

2. Organisation administrative, gouvernement d'entreprise et contrôle interne

En application des dispositions des articles 12 et 16 de l'Instruction n° 31/2005 du Conseil Régional de l'épargne Publique et des Marchés financiers (CREPMF), nous avons procédé aux travaux spécifiques relatifs :

- à l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise ;
- au contrôle interne.

L'organisation générale de la société, la conception et la mise en œuvre du dispositif de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne relèvent de la responsabilité de ses dirigeants. Il nous appartient, dans le cadre de notre mission de commissaires aux comptes, de décrire et d'apprécier le dispositif mis en place, afin de former notre jugement.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires en la circonstance.

2.1 Organisation administrative et gouvernement d'entreprise

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise de la société.

2.2 Contrôle interne

Conformément aux dispositions de l'article 6 de l'Instruction susvisée, nous avons formulé dans un rapport spécifique, des recommandations en vue de l'amélioration du contrôle interne. Les points soulevés dans ce rapport n'affectent pas de façon significative les comptes au 31 décembre 2006 et ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus sur les états financiers annuels.

SICABLE
Page 3

3. Autres vérifications et informations spécifiques

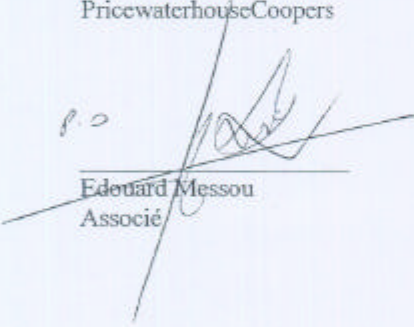
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

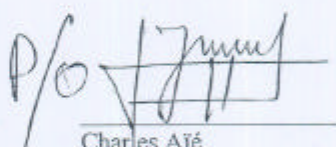
Abidjan, le 23 février 2007

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers


Edouard Messou
Associé

ECR International


Charles Aïé
Associé

000023

SICABLE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438
ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES
COMMERCIALES ET DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006)

000024

Immeuble Alpha "2000"
22^{ème} étage - Rue Gourgas- Plateau
01 BP. 1361
Abidjan 01

Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilôt 14
01 BP. 4050
Abidjan 01

Aux Actionnaires
SICABLE S.A
15 B.P. 35
Abidjan 15

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE
UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE
DU TRAITE DE L'OHADA**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006)

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 à 448 dudit Traité, qui stipulent que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposées.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations courantes conclues à des conditions normales.

000025

SICABLE

Page 2

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de convention, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2006

Mandat de recouvrement du crédit de TVA de F.CFA 538 millions détenu par PRYSMIAN TELECOM CABLES ET SYSTEMES France sur l'Etat de Côte d'Ivoire

Administrateur concerné

PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France représentée par Monsieur Jean-Claude FREBAULT.

Nature et modalités

La société PRYSMIAN TELECOM CABLES ET SYSTEMES France qui détient une créance de F.CFA 538 millions sur l'Etat de Côte d'Ivoire au titre de crédit de TVA a donné mandat à la SICABLE pour le recouvrement de cette somme.

En contrepartie de ses diligences, la convention prévoit une rémunération forfaitaire de F.CFA 187 millions pour la SICABLE à l'encaissement du crédit de TVA, les frais et/ou débours éventuels étant à sa charge.

Aucun recouvrement n'est intervenu au 31 décembre 2006 et aucune rémunération n'a été perçue par la SICABLE.

000026

SICABLE

Page 3

2. CONVENTION CONCLUE AU COURS D'UN EXERCICE ANTERIEUR DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE 2006

Convention d'Assistance Technique de PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France à SICABLE

Administrateur concerné

PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France représentée par Monsieur Jean-Claude FREBAULT.

Nature et modalités

Assistance technique apportée par la société PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France à SICABLE.

Rémunération par versement à PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France d'une redevance annuelle fixée à 3,8 % de la valeur hors taxes des facturations de câbles.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, la redevance versée et comptabilisée s'élève à F.CFA 175 millions hors taxes.

3. REMUNERATIONS EXECUTIONNELLES ALLOUEES AU ADMINISTRATEURS

Au cours de l'exercice 2006, la société a couvert les frais de déplacement et de séjour en France des administrateurs pour la participation à la réunion du Conseil d'administration consacrée à l'arrêté des comptes de l'exercice 2005, pour un montant total de F.CFA 11 millions.

Abidjan, le 23 février 2007

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

Edouard Messou
Associé

ECR International

Charles Aïé
Associé

000027